

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1975)
Heft: 342

Artikel: Les vautours planent sur les communes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1028890>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POINT DE VUE

Les souris et le synchrocyclotron

Voyez-vous, M. J.-M. Laurent, je crois que je n'oserais pas. Je me gênerais, je ne me sentirais pas à l'aise. J'aurais sûrement même un peu honte.

Notez que des souris, j'en ai déjà tué passablement. Mais c'est parce qu'elles se gobergeaient dans nos bocaux de confitures et qu'elles faisaient la fiesta dans le sac de grain des poules. Elles continuaient d'ailleurs de visiter régulièrement le panier à pain et de faire de gros trous dans les miches. Alors, bon, j'en attrape une de temps en temps et je vais la donner aux chats.

Quand j'étais petit, nous trouvions souvent des nids de souris dans les gerbes de blé lorsque, à la fin de l'automne, on battait la récolte. Le grand-père les ramassait dans sa casquette et les chats venaient se servir. Jamais nous n'aurions pensé à tuer ces petites souris nous-mêmes, froidement. C'était l'affaire des chats. D'ailleurs nous n'aurions pas osé. Nous imaginions — c'est grand-mère qui nous avait mis ça dans la tête — que si nous malmenions une bestiole nous serions un jour *punis*. Nous avions donc peur qu'un jour des millions de millions de souris, de taupes ou de grenouilles

viennent se venger et nous infliger le traitement que nous aurions fait subir à l'une d'entre elles. M. J.-M. Laurent, j'ai lu avec intérêt votre rapport intitulé « Analyse de la perte de poids des testicules de souris après irradiation aux neutrons de 14 et 400 MeV ». (CERN - Laboratoire 1, 74-3).

Je ne sais pas combien de souris vous avez grillées dans votre faisceau en les coinçant dans des tubes de Perspex. Je ne sais pas quel était votre état d'esprit au moment où vous les avez tuées par dislocation cervicale.

Probablement pensiez-vous faire avancer la Science. Mais vous savez bien que c'est là une mauvaise raison — qui justifierait n'importe quoi.

Alors ?

Trouvez-moi une bonne raison. Expliquez-moi pourquoi, en somme, vous vous être arrogé le droit de faire souffrir et de sacrifier des souris. En attendant votre réponse, je vous condamne à me fournir dans des délais rapprochés deux kilos de bonnes graines mélangées. Je les placerai au fond de la cave, à disposition des souris — qui ménageront ainsi nos pommes de terre, nos confitures et tout ce qu'elles ont jusqu'ici mangé sans se faire attraper.

Vous devez bien ça aux souris.

Si vous ne vous exécutez pas, alors, j'en suis définitivement certain, vous serez un jour puni.

Gil Stauffer

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

Les vautours planent sur les communes

Depuis quelque temps « Weltwoche » publie un « report », disons un dossier, dans chaque numéro. Dans le numéro 47 il est consacré aux difficultés financières des communes : « 3057

communes ont 18 milliards de francs de dettes. En 1976, 3,2 milliards s'y ajouteront. » C'est le début de cette étude où l'on constate plus loin que toutes sont touchées.

Après le constat, viennent les solutions. Seules des réformes de structure rétabliront l'équilibre. Il faut encourager le « redimensionnement » à une échelle optimale : seules 650 des 3057 communes comptent plus de 3000 habitants. Le maintien par des moyens artificiels de l'autonomie communale

n'est qu'un emplâtre sur une jambe de bois dans bien des cas. Les communes naines — l'exemple fribourgeois est cité — ne sont pas en mesure de répondre aux besoins de leurs habitants. L'anecdote ? Une commune miniature zurichoise voit arriver un riche contribuable. Les plus beaux espoirs sont permis et une halle de gymnastique surdimensionnée est mise en chantier. Alors que la construction était en cours, « l'oncle fortuné » décède. Rideau !

Comment donner aux communes les moyens de s'affirmer ? (C'était aussi notre souci dans DP 328, tout entier consacré au pouvoir communal).

— Dans la même « Weltwoche », Anne Cuneo prend la relève de Frank Jotterand en matière de culture romande, avec un papier consacré à l'exposition Chantal Rouge à Lausanne.

— Le bimestriel « SVP-Bulletin » de l'Union démocratique du centre (5) contient une analyse des élections. En se fondant sur les suffrages obtenus par les différentes listes, le journal indique quelle serait en gros la représentation des partis au Conseil national en se fondant sur les pourcentages et quelle est la différence par rapport au nombre de sièges réellement occupés pendant la législature qui commence. Ce calcul théorique donne les résultats suivants : Socialistes 50 (-5), Radicaux 44 (-3), Démocrates-chrétiens 42 (-4), Démocrates du centre 20 (-1), Alliance des indépendants 12 (+1), Libéraux 5 (-1), Parti du travail - POP 5 (+1), POCHE 3 (+2), Evangéliques 4 (+1), Républicains-Vigilants 6 (+2), Action Nationale 5 (+3).

— Un journal mural vient d'être installé par les autorités communales sur une place centrale de Berne. Chacun a le droit d'y apposer des affiches de format modéré si elles ne visent pas à vendre un produit ou un service, mais à diffuser des idées et des informations. Bien entendu l'affichage est gratuit.

— Dans le supplément « politique et culturel » de fin de semaine de la « National Zeitung » l'article de tête tient en un plaidoyer, signé Heinz Däpp, pour une alliance entre démocrates-chrétiens.

et socialistes au sommet, alliance qui, selon l'auteur, redonnerait du nerf à la démocratie.

— Dans le magazine hebdomadaire du « *Tages Anzeiger* » une enquête remarquable sur les œuvres de bienfaisance dans notre pays (quelque 100 millions de francs ont été récoltés l'an passé en Suisse par une quarantaine d'institutions spécialisées dans des entreprises charitables). Trois exemples à l'appui de la démonstration des bons penchants du citoyen suisse moyen : *Pro Senectute*, la Ligue suisse contre le rhumatisme et Pestalozzi.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Des goûts et des couleurs

Je lis dans « Trente Jours » (décembre 1975) ce titre alléchant : « Spécial Livres — La lecture, une porte ouverte sur le monde — 238 livres choisis par la Société des Libraires et Editeurs de Suisse romande. »

Que nous recommandent donc nos libraires et nos éditeurs ? Une première surprise m'attendait : peu doué pour le calcul (et quoique je m'y sois repris à trois fois), je ne suis pas parvenu à découvrir plus de cent cinquante-neuf titres...

... Et tout d'abord, trente-deux romans, parmi lesquels Guy des Cars et Slaughter — et bien sûr, les immortels principes de 89 reconnaissent à tout un chacun le droit d'avoir du goût pour les navets ; je me demande seulement si c'est bien le rôle de nos éditeurs et de nos libraires... Parmi lesquels aussi les « Hôtes de Passage » de Malraux — on aimerait connaître la définition que les auteurs du choix donnent du roman...

Parmi lesquels encore, des œuvres de ces excellents auteurs de chez nous que sont Jean-Pierre Monnier, Etienne Barilier, Hélène Grégoire, Anne-Lise Grobety ou Alexandre Voisard, auxquels il faut ajouter deux écrivains du terroir : Jacques Chessex (« L'Ardent Royaume ») côté à côté avec Maurice Métral (« L'Enfant des Hommes »).

En revanche, je n'y ai trouvé aucun des romans qui me paraissent avoir marqué la production de ces derniers mois (si pourtant, je suis injuste : « La Baie des Anges » de Max Gallo), c'est-à-dire par exemple l'extraordinaire Emile Ajar ou le dernier Claude Simon.

Pas plus que dans les livres classés sous la rubrique « Histoire Actualité » je n'ai retrouvé les livres de nos compatriotes Fernand Gigon (« Le 400e Chat ») et Jean Ziegler (« Les Vivants et la Mort »). Peut-être a-t-on craint d'inquiéter le lecteur éventuel...

Pour passer à un autre ordre de considérations, je remarque que de la bonne maison d'édition de Bertil Galland, laquelle doit publier une quinzaine de livres par an, quatre titres ont été retenus (ce dont je me réjouis fort), alors que de L'Age d'Homme, qui en fait paraît une cinquantaine, trois seulement sont donnés — ce qui me réjouis moins, cela d'autant plus que ne figurent ni l'excellent roman de Cherpillod, « Le Collier de Schanz », ni la pièce que Haldas a consacrée à Michel Servet (projetée à la TV dans une émission tournée par Goretta). Or tant Haldas que Cherpillod sont parmi les écrivains romands d'aujourd'hui qui comptent.

A cet égard, je dois des excuses à M. René Braichet, qui dans la « Feuille d'Avis de Neuchâtel » (12 septembre 1975) écrivait : « ... un certain Gaston Cherpillod, qui se dit écrivain — mais quelles sont ses œuvres ? » — ce qui m'avait fait conclure un peu hâtivement qu'il était illétré et peut-être analphabète... Il n'était que mal renseigné — ce qui est tout de même fâcheux pour un journaliste.

Il y a plus grave : un seul ouvrage de La Baconnière, excellente et vieille maison d'édition, mais qui n'a jamais su se pousser dans le monde, ou jamais voulu. Aucun livre de L'Aire, qui ne publie il est vrai que quatre ou cinq livres par an, mais toujours de qualité, par exemple la poésie de Jean Pache — au fait, aucun recueil de poésie mentionné parmi les 238-159 titres !

Mais qui tue donc les bébés ?

Dans la grande bastringue planétaire et cybernétique que contrôlent conjointement les technocrates des multinationales et du Comité central, des prisonniers meurent sous la torture, des travailleurs perdent la vie pour leur salaire, victimes des chantiers, des usines, des enfants meurent de faim à côté des néons de la société d'opulence.

Mais personne n'est jamais responsable. La multiplicité des causes et des interactions est telle que ces morts relèvent finalement plus des sciences naturelles que de la morale ou des tribunaux, fussent-ils de Nuremberg.

Irresponsabilité collective

Cette irresponsabilité collective semblait jusqu'à ces derniers temps assez fortement établie, malgré les slogans gauchistes du type « Machin assassin ». Et voilà que des organisations suisses que l'on croyait sérieuses, des juges formés dans les grandes écoles se mettent à parler de meurtres et de préméditation.

M. Fuerer de Nestlé, M. William Colby de la CIA, de nombreux PDG d'ici et d'ailleurs auraient du sang sur les mains. On comprend la douloureuse surprise de ces braves gens dont toute l'énergie est consacrée à l'édification du monde libre et qui ignorent tout du maniement des armes, blanches ou à feu.

La question

Si leur activité professionnelle leur avait laissé un tant soit peu de loisirs, la lecture des romans policiers leur aurait rappelé la classique question « à qui profite le crime ? ».

Dans le cas des bébés, des Vietnamiens comme des travailleurs, la réponse est lumineuse, malgré le réseau épais des complicités et des « contraintes techniques ».

Il est heureux que certains mots décisifs retrouvent une utilisation. Coupable, non-coupable !

J. C.

C. B.